



Travaux ferroviaires : une étude pour imaginer les emplois, les compétences et les formations d'ici 2030

Le travail de Mecateamcluster est de nouveau salué par l'État. Son projet d'étude « Compétences Opérationnelles Nouvelles pour Valoriser les Entreprises du Rail et du Transport » (CONVERT) obtient une subvention d'environ 150 000 euros dans le cadre de France 2030 opéré pour le compte de l'État par la Banque des Territoires et l'Agence Nationale de la Recherche. L'enveloppe allouée finance cette nouvelle enquête qui sera menée durant les six prochains mois auprès d'entreprises de l'industrie ferroviaire. Objectif : mettre en lumière les évolutions des métiers et les nouvelles compétences requises d'ici 2025 et 2030 afin de faire évoluer l'offre de formations initiales et continues.

Quels besoins en emplois et compétences aux horizons 2025 et 2030 dans la filière des engins de travaux de voies ferrées ? Quelles évolutions des métiers et des compétences ? Comment adapter l'offre de formations initiales et continues ? Comment rendre la filière plus attractive ? C'est à ces questions que devra répondre la nouvelle étude « Compétences Opérationnelles Nouvelles pour Valoriser les Entreprises du Rail et du Transport » (CONVERT) lancée dans les prochaines semaines par Mecateamcluster.

France 2030, programme d'investissement et d'industrialisation de l'État, finance entièrement cette enquête à hauteur de 150 000 euros dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » opéré par la Banque des Territoires et l'Agence Nationale de la Recherche.

À l'instar d'autres filières industrielles nationales, la filière des engins de travaux ferroviaires souffre d'un manque de main d'œuvre et de compétences. Depuis 2012, Mecateamcluster agit : études sur les parcs de machines, études sur les métiers, analyse et diagnostic RH... Ces travaux ont débouché sur plusieurs avancées concrètes : mise en œuvre d'un référentiel métier commun à tous les acteurs, construction d'une offre spécifique de formations, campagnes de communication, création d'un club RH... En 2018, France 2030 avait d'ailleurs contribué à la création de Campus Mecateam en apportant 2,2 M€ dans le cadre de l'appel à projets « partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi », opérée par la Banque des Territoires pour le compte de l'État.

Toutes ces actions ont toutefois comme seul objectif d'assister les entreprises de la filière à combler un manque immédiat et à court terme de main d'œuvre et de compétences.

Avec CONVERT, Mecateamcluster entend donner une vision plus prospective de l'évolution des métiers en tenant compte de plusieurs mutations :

- **l'électrification et la montée en puissance de la technologie** dans la conception des engins de production,
- **la nécessité d'imaginer de nouveaux engins de production** satisfaisant l'exploitation des petites liaisons ferroviaires. Une réponse aux besoins d'améliorer la desserte de zones rurales dans un souci de transports plus écologiques,
- **l'internationalisation des chantiers** qui impose de travailler avec des interlocuteurs, des contraintes et des infrastructures différents.

Cette étude, confiée au cabinet Valouy Conseil, sera menée d'octobre 2022 à mars 2023 en trois étapes :

- Enquête quantitative auprès des acteurs de la filière,
- Organisation d'une dizaine d'entretiens individuels auprès d'acteurs institutionnels de la filière (OPCO, fédérations, associations, organismes de formation, acteurs étrangers),
- Animation de trois groupes de travail pour recueillir des informations qualitatives.

La présentation des résultats et du rapport final est programmée au premier semestre 2023.





Repères



MECATEAMCLUSTER

Mecateamcluster est le pôle national de conception et de maintenance des engins de travaux ferroviaires. Créé en 2011, il met en réseau les équipes dirigeantes de près de 130 entreprises de la filière des travaux ferroviaires, en France et en Europe. Mecateamcluster favorise les synergies et la coopération entre les entreprises. Il génère des opportunités commerciales, accompagne le recrutement et la formation des personnels. Il impulse des projets d'innovation collaborative. Il a déjà été soutenu par l'État à deux reprises en 2014 pour le développement d'une plateforme mutualisée pour la maintenance des engins de travaux ferroviaires (programme d'investissements d'avenir « compétitivité des filières stratégiques françaises ») et en 2017 pour la création de Campus Mecateam (programme d'investissements d'avenir « partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi »).

mecateamcluster.org



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

banquedesterritoires.fr



Le plan d'investissement France 2030 :

> **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

> **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

> **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

> **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

